


16 JUIL. 2017 

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 JUILLET 2017**

L'An deux mille dix-sept, le 4 juillet à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur René AGUETTAZ, Maire.

Etaient présents : Alexandre DALLA-MUTTA (par procuration, Annie DHENIN, Daniel MICLO, Philippe FANTIN, Raymond BILLIET Stéphane AGUETTAZ, David BOUVET, Cécile DEBRION, Patricia VILLARD

Etaient absents : Nadège VILLIERMET, Didier BAIDO, Arnaud DEVIN

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Election des délégués et suppléants du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs
- ✓ Divers

Désignation du secrétaire de séance : Patricia VILLARD

Monsieur le Maire constate le quorum.

1- Election des délégués et suppléants du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs : Le

Vu l'arrêté préfectoral du 21 juin 2017 portant indication du mode de scrutin et du nombre de délégués et suppléants à désigner en vue de l'élection partielle d'un sénateur dans le département de la Savoie,
Vu la circulaire NOR/INTA/INTA1717222C,

Composition du bureau électoral :

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

M. Raymond BILLIET et Mme Annie DHÉNIN
M. Stéphane AGUETTAZ et Mme Patricia VILLARD
La Présidence du bureau est assurée par ses soins.

Election des délégués :

Les candidatures enregistrées :
M. René AGUETTAZ
M. Alexandre DALLA-MUTTA
Mme Patricia VILLARD

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

MM AGUETTAZ, DALLA-MUTTA et Mme VILLARD ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Election des suppléants :

Les candidatures enregistrées :
M. David BOUVET
M. Philippe FANTIN
M. Raymond BILLIET

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

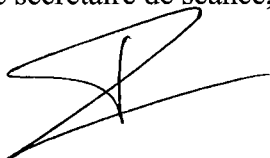
MM BOUVET, FANTIN et BILLIET ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

DIVERS

- **Cérémonie du 13 juillet** : Elle aura lieu à 18H30 devant le monument aux morts. Cérémonie suivie d'un apéritif dans la salle sous la mairie.
- **Vogue** : Il est important de revoir l'emplacement des forains notamment au niveau du Centre Municipal de Santé (CMS). Les forains ne s'installeront pas devant le CMS et la petite cour de l'école sera ouverte pendant la période de la vogue pour le parking des patients et professionnels du CMS. Visite sur place par Monsieur le Maire, Stéphane, Cécile et les agents techniques mercredi 5 juillet.
- **Réunion de conseil municipal** : la prochaine réunion est prévue mardi 11 juillet 2017 à 19H.
- **Cimetière** : Annie rappelle que le relevé des tombes à l'état d'abandon a été réalisé. Il serait temps de mettre en route la procédure de reprise de concession.
- **Monument aux Morts** : Des demandes de devis pour la réfection de la statue du poilu ont été transmises à 2 entreprises. L'une est en cessation d'activité, l'autre doit transmettre son devis en prenant en compte le transport de la statue.
- **Conteneurs ordures ménagères** : Place de l'ancienne mairie : les conteneurs ont été remis en place. A prévoir un nettoyage de l'ensemble des conteneurs.

Fait à CHAMOIX SUR GELON le 7 juillet 2017

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

